



TERRITORIAUX VILLE DE NANTES, C.C.A.S. ET S.M.A.N.O.

CASE DEPART

C'est la décadence des conditions de travail, ça aurait pu être un film... mais hélas ceci est bien la réalité.

Bienvenue à la plantation du S.E.V.E.

La CGT s'est battue il y a quelques années pour obtenir des parkas pour tous, alors que seuls les jardiniers tondeurs pouvaient en être dotés.

Aujourd'hui la direction nous retire les parkas, maintenant elle veut nous faire passer les hivers dehors en pull ou en sweatshirt, s'il est encore possible d'en avoir un.

Pour réduire les coûts notre direction fait le choix d'acheter des pantalons qui ne relèvent même plus de la dotation réglementaire mairie avec logos. De plus, ils sont tellement bien coupés que la genouillère fait office de protège-tibia. Voilà ce qui se passe quand un vêtement est acheté sans avoir été essayé par celui qui le porte réellement et sans concertation avec les organisations syndicales comme tout d'ailleurs, puisque l'accès aux commissions d'habillement et d'outillage nous est interdit. Le SEVE et son directeur vont-ils continuer longtemps à ne pas respecter les règles du CHS sur les dotations d'habillement, à savoir un échantillonnage représentatif du personnel pour essayer et choisir les tenues en accord avec les commissions CHS.

Chez nos collègues gardiens, ce sont les tenues de VTT qui ont du être achetées dans un surplus de l'armée... à quand les rangers et le casque à pointes ?

Dans un autre domaine, notre directeur a ses priorités, il préfère payer le carburant de nos responsables de services afin qu'ils puissent se déplacer du domicile au travail et pas un euros pour nos tenues de travail ou du matériel. Là aussi encore une inégalité sur l'utilisation des véhicules de services accordée par notre directeur, uniquement valable pour les plus anciens du service : « dommage pour les derniers arrivés, vous ne roulez pas au frais du contribuable comme vos collègues mais soyez en fiers ». Il ne s'agit pas de dénigrer l'encadrement puisque certains d'entre vous sont passés du grade d'agent de maîtrise au grade de technicien à l'ancienneté, grâce à l'action de la CGT à l'attachement du grade d'AM à la catégorie B. Au passage nous remercions les AM futurs techniciens qui nous ont adressé par courrier leur satisfaction sur cette évolution de carrière, pour une fois que nous ne sommes pas le mouton noir à vos yeux ça fait plaisir.

Pour la CGT il n'est pas acceptable de voir des agents se déplacer en vélo avec des outils alors que les véhicules sont plus adaptés à l'encadrement.

Y aurait-il deux poids deux mesures ?

A l'accueil et surveillance la direction supprime 4 postes au Jardin des Plantes, ce qui accentue les charges de travail. L'embauche de 4 agents et un redécoupage des sites régleraient les dysfonctionnements, cette solution proposée par les agents ne satisfait pas la maîtrise alors, en

CGT 16 rue du Moulin 44000 NANTES

10/05/2012

Tél : 02 40 41 95 46 fax : 02 40 41 59 83

Mail : syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr Site internet : www.cgt-nantes.fr

attendant une concertation avec la RH, la direction et les organisations syndicales à notre demande auprès de B. Bolzer, les agents subissent.

Lors d'une rencontre avec le directeur et l'attaché RH, la CGT affirme son inquiétude sur le devenir du service public voyant l'évènementiel grandir. En réponse, de la bouche de notre directeur « vous savez, si j'ai un budget conséquent avec des embauches, c'est grâce au rêve que j'apporte aux élus notamment avec l'évènementiel ».

Le constat aujourd'hui n'est que mensonge, exemple : au jardin, un évènementiel créé 4 postes supprimés. Bravo Mr le directeur, maintenant il va falloir remplacer le mensonge par le courage et réclamer les moyens demandés par les agents à la municipalité.

Lors de nos réunions d'info mensuelle gardiens et jardiniers, le ras le bol est général. Les agents en ont marre d'être stigmatisés de « tire au flan » ou de « bouffeur de budget » voir même d'être rabaissés par l'attaché RH quand cette dernière qualifie les agents de surveillance de gamins. Ils ne demandent pas des canapés pour mettre dans les vestiaires mais du matériel et des tenues de travail. Ils ne supportent plus d'être mal reçus au magasin et d'attendre pendant plusieurs mois des chaussures de sécurité. De qui se moque-t-on ? Ou encore quand les droits des agents sont remis en cause par ceux qui se permettent tout, exemple : remise en cause du code du travail sur le temps d'habillement (article L212-4-2 du code du travail), sur le temps de travail et aussi remise en cause d'aller au COS sur le temps de travail, à se demander s'ils n'ont pas été managers chez Mac Donald ou Disney.

Selon vos dires, les 17 agents qui ont postulés sur les postes d'agents de maitrise du SEVE n'auraient pas la « fibre du management », encore de la reconnaissance et des encouragements envers vos agents ? Ne vous étonnez plus s'ils quittent le service !!!!

Suite à la bilatérale avec l'adjoint au personnel B. Bolzer, la CGT va continuer à revendiquer un RI de fonction pour tous les agents comme c'est le cas dans d'autres services. Même M. Bolzer a reconnu la légitimité de cette revendication ainsi que les postes animation-gardiennage qui étaient pour lui plus que nécessaires.

M. Bolzer doit inviter M. Soignon à un groupe de travail avec les organisations syndicales à ce sujet.

✂ -----

Pour défendre la qualité du service public de ma collectivité, pour défendre ma Fonction Publique, et mon pouvoir d'achat

Je prends ma carte CGT

NOM : Prénom :

Service :

Tél. : E-mail :

Adresse personnelle :